

Paris 2024 : la SOLIDEO entre en action

Le premier Conseil d'Administration de la Société de livraison des équipements olympiques et paralympiques (SOLIDEO) s'est tenu ce matin à l'Hôtel de Ville de Paris. Au lendemain de la première revue de projet du CIO, l'installation de la structure marque le coup d'envoi des opérations d'aménagement nécessaires à l'organisation des Jeux de Paris 2024.

Vendredi matin, les 38 membres du Conseil d'Administration ont procédé officiellement à l'installation de la SOLIDEO, en approuvant notamment l'établissement du règlement intérieur, du règlement financier, les conditions de recrutement et d'emploi du personnel, ainsi que les premières décisions opérationnelles, avec l'approbation du cadre d'action de l'établissement public et des ouvrages nécessaires aux Jeux olympiques et paralympiques.

Au cours de cette séance, Anne Hidalgo, Maire de Paris, a été élue à l'unanimité présidente de la structure. Elle sera entourée de 4 Vice-présidents : Laurent Girometti, représentant de l'Etat, Valérie Péresse, représentante de la Région Ile-de-France, Stéphane Troussel, représentant du Département de la Seine-Saint-Denis, et Patrick Ollier, représentant de la Métropole du Grand Paris.

La SOLIDEO assurera la supervision de 39 projets d'infrastructures, la maîtrise d'ouvrage du village olympique et paralympique et du village des médias, ainsi que la coordination de ses 12 cofinanceurs publics représentés au sein du Conseil d'Administration. L'objectif est de garantir une livraison de l'ensemble de ces équipements à l'automne 2023 et d'assurer un héritage matériel exemplaire, durable, et utile aux habitants après les Jeux.

Quelques jours avant la publication d'un rapport de l'Inspection générale des finances (IGF), des Sports (IGJS) et de l'Environnement (CGEDD), souhaité par l'Etat et par la Ville de Paris pour améliorer les projets qui doivent l'être afin qu'ils respectent les budgets prévus, ce premier Conseil d'Administration a également permis à Anne Hidalgo de réaffirmer la nécessité de maintenir un effort collectif pour l'héritage des Jeux pour les territoires et le strict respect des budgets prévus.

« Je suis honorée de conduire ce défi passionnant pour lequel je fixe trois exigences collectives : celle de livrer des Jeux ambitieux au service des habitants de nos territoires et des générations futures ; celle de préparer des Jeux exemplaires et novateurs nous permettant d'accélérer la transition écologique ; celle de porter un modèle économique nouveau en veillant

scrupuleusement au respect de nos engagements financiers. Et c'est en travaillant en équipe, que nous réussirons à atteindre ces objectifs », a réagi Anne Hidalgo lors de son élection en tant que présidente de la SOLIDEO.

Jean Castex, délégué interministériel aux Jeux olympiques et paralympiques, a ajouté : « Avec l'installation de la Solidéo, nous achevons la première partie de notre travail : construire une gouvernance solide et capable d'organiser les Jeux. Dès les prochaines semaines, toutes les parties prenantes – la Ville de Paris, les collectivités territoriales, la Solidéo, le COJO et l'Etat – vont se mettre autour de la table pour examiner les conclusions et les recommandations du rapport des inspections générales qui sera publié incessamment et procéder aux ajustements nécessaires. Nous le ferons en toute transparence et dans un cadre partenarial avec un objectif clair : demeurer dans le cadre des enveloppes budgétaires initialement prévues, en veillant à respecter tout particulièrement le montant de l'engagement financier public et en préservant la logique d'héritage qui constitue la force du dossier Paris 2024 ».

Le directeur général de la SOLIDEO, Nicolas Ferrand, a déclaré : « La SOLIDEO est un outil au service du projet Paris 2024, qui est un projet éminemment partenarial. Nous devons livrer en temps et en heure les équipements nécessaires pour les Jeux, en laissant un héritage tangible pour les territoires du Grand Paris et de Marseille et leurs habitants. Je souhaite que nous ayons un niveau d'ambition environnementale et sociale à la hauteur de l'évènement. Nous avons la chance de posséder des grand champions économiques d'excellence dans le domaine de la construction et des services en ville et de pouvoir développer des filières en devenir. Les Jeux sont l'occasion de démontrer au monde entier notre savoir-faire. C'est l'image de la France qui est en jeu ! »

« Quelques semaines après la mise en place du Comité d'Organisation des Jeux de Paris 2024, l'installation de la SOLIDEO marque le coup d'envoi opérationnel du programme d'aménagement des infrastructures utiles aux territoires, utilisées dans le cadre des Jeux. Avec le Comité Paris 2024 et maintenant la SOLIDEO, le projet Paris 2024 s'appuie sur des bases extrêmement solides. Elles vont nous permettre, avec l'appui de tous les acteurs engagés, de proposer des Jeux exceptionnels, accessibles et populaires, qui laisseront un héritage fort aux Français, en respectant un cadre budgétaire maîtrisé et responsable », a ajouté Tony Estanguet, président du Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques (COJO) de Paris 2024.

Contact presse : Fiona Guitard / presse@paris.fr / 01 42 76 49 61